



# Production et disposition des produits du tabac

Août 2005



Vol. 34, n° 8

## Les prix ne comprennent pas les taxes de vente

Le produit n° 32-022-XIF au catalogue est publié mensuellement sur Internet au coût de 6 \$ CAN le numéro ou 51 \$ CAN pour un abonnement d'un an.

Périodicité : Mensuel / ISSN 1712-6541

Pour commander les publications de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais : 1 800 267-6677 ou par internet : [infostats@statcan.ca](mailto:infostats@statcan.ca)

## Faits saillants

- Le nombre total de cigarettes vendues en août par les fabricants canadiens a augmenté de 9,6 % par rapport à juillet pour se fixer à 3,5 milliards de cigarettes, et en hausse de 0,6 % du niveau observé en août 2004.
- La production de cigarettes en août a augmenté de 4,9 % par rapport à juillet pour se fixer à 3,2 milliards de cigarettes, toutefois on a enregistré une diminution de 0,4 % par rapport à août 2004.
- En août le niveau des stocks de fermeture s'est fixé à 4,6 milliards de cigarettes, soit une augmentation de 0,6 % comparativement à juillet et une hausse de 31,9 % par rapport à août 2004.
- Les données de juillet ont été révisées après la dernière publication (référence Tableau 2).

Données disponibles dans le tableau 303-0062, de CANSIM.

Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie

Septembre 2005

---

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2005. Tous droits réservés. L'utilisation de ce produit est limitée au détenteur de licence et à ses employés. Le produit ne peut être reproduit et transmis à des personnes ou organisations à l'extérieur de l'organisme du détenteur de licence.

Des droits raisonnables d'utilisation du contenu de ce produit sont accordés seulement à des fins de recherche personnelle, organisationnelle ou de politique gouvernementale ou à des fins éducatives. Cette permission comprend l'utilisation du contenu dans des analyses et dans la communication de résultats et conclusions de ces analyses, y compris la citation de quantités limitées de renseignements complémentaires extraits du produit de données dans ces documents. Cette documentation doit servir à des fins non commerciales seulement. Si c'est le cas, la source des données doit être citée comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, les utilisateurs doivent d'abord demander la permission écrite aux Services d'octroi de licences, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.

---

### Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

---

### Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de services sont aussi publiées sur [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

Tableau 1

Production et disposition des produits du tabac - Août 2005

	Cigarettes <sup>1</sup>	Cigares	Tabac fabriqué, <sup>2</sup> haché fin	Tabac fabriqué, pour la pipe	Tabac non <sup>3</sup> fabriqué, feuilles
	Code CTB <sup>4</sup>				
	2402.20	2402.10	2403.10.2	2403.10.1	2401
	milliers		kilogrammes		
<b>Août 2005</b>					
Inventaires d'ouverture	4 585 413	x	340 687	.	..
<b>Production total</b>	<b>3 224 215</b>	<b>x</b>	<b>194 147</b>	.	<b>x</b>
<b>Ventes totales</b>	<b>3 464 834</b>	<b>x</b>	<b>201 397</b>	.	<b>x</b>
Ventes domestiques	3 105 605	x	198 561	.	..
Ventes aux magasins des navires et des aéronefs et aux ambassades étrangères au Canada	x	x	2 250	.	x
Exportations <sup>5</sup>	x	x	586	.	.
Ajustements	267 735	x	15 299	.	.
Inventaires de fermeture	4 612 529	x	348 736	.	..
<b>Total cumulatif</b>					
<b>Production total</b>	<b>25 739 427</b>	<b>x</b>	<b>1 577 610</b>	.	<b>x</b>
<b>Ventes totales</b>	<b>24 330 640</b>	<b>x</b>	<b>1 629 522</b>	.	<b>x</b>
Ventes domestiques	22 096 126	x	1 600 867	.	x
Ventes aux magasins des navires et des aéronefs et aux ambassades étrangères au Canada	x	x	x	.	x
Exportations <sup>5</sup>	x	x	x	.	.
Ajustements	-114 455	x	40 920	.	.

1. Cigarettes qui contiennent du tabac incluant le paquet régulier et grand format ainsi que les variétés filtrées à bout uni.

2. Tabac haché fin destiné à la fabrication de cigarettes.

3. Feuilles de tabac non fabriqué empaquetées pour ventes au détail.

4. Code de classification type des biens (CTB).

5. La quantité de marchandise produite et vendue par les manufacturiers Canadiens destinée aux marchés étrangers et qui n'est pas sujette aux taxes d'accise. Pour le total des exportations des produits du tabac consultez Exportations par marchandises, numéro 65-004-XPB au catalogue.

. indisponible pour toute période de référence

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

Tableau 2

## Production et disposition des produits du tabac - Juillet 2005

	Cigarettes <sup>1</sup>	Cigares	Tabac fabriqué, <sup>2</sup> haché fin	Tabac fabriqué, pour la pipe	Tabac non <sup>3</sup> fabriqué, feuilles
	Code CTB <sup>4</sup>				
	2402.20	2402.10	2403.10.2	2403.10.1	2401
	milliers		kilogrammes		
<b>Juillet 2005</b>					
Inventaires d'ouverture	5 078 404	x	403 683	.	..
<b>Production total</b>	<b>3 073 654</b>	<b>x</b>	<b>126 142</b>	.	<b>x</b>
<b>Ventes totales</b>	<b>3 160 294</b>	<b>2 939</b>	<b>180 568</b>	.	<b>x</b>
Ventes domestiques	2 861 038	2 876	178 145	.	..
Ventes aux magasins des navires et des aéronefs et aux ambassades étrangères au Canada	x	x	2 368	.	x
Exportations <sup>5</sup>	x	..	55	.	.
Ajustements	-406 351	x	-8 570	.	.
Inventaires de fermeture	4 585 413	x	340 687	.	..
<b>Total cumulatif</b>					
<b>Production total</b>	<b>22 515 212</b>	<b>x</b>	<b>1 383 463</b>	.	<b>x</b>
<b>Ventes totales</b>	<b>20 865 806</b>	<b>x</b>	<b>1 428 125</b>	.	<b>x</b>
Ventes domestiques	18 990 521	x	1 402 306	.	x
Ventes aux magasins des navires et des aéronefs et aux ambassades étrangères au Canada	x	x	x	.	x
Exportations <sup>5</sup>	x	x	x	.	.
Ajustements	-382 190	x	25 621	.	.

1. Cigarettes qui contiennent du tabac incluant le paquet régulier et grand format ainsi que les variétés filtrées à bout uni.

2. Tabac haché fin destiné à la fabrication de cigarettes.

3. Feuilles de tabac non fabriqué empaquetées pour ventes au détail.

4. Code de classification type des biens (CTB).

5. La quantité de marchandise produite et vendue par les manufacturiers Canadiens destinée aux marchés étrangers et qui n'est pas sujette aux taxes d'accise. Pour le total des exportations des produits du tabac consultez Exportations par marchandises, numéro 65-004-XPB au catalogue.

. indisponible pour toute période de référence

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

Tableau 3

## Production et disposition des produits du tabac - Août 2004

	Cigarettes <sup>1</sup>	Cigares	Tabac fabriqué, <sup>2</sup> haché fin	Tabac fabriqué, pour la pipe	Tabac non <sup>3</sup> fabriqué, feuilles
			Code CTB <sup>4</sup>		
	2402.20	2402.10	2403.10.2	2403.10.1	2401
	milliers		kilogrammes		
<b>Août 2004</b>					
Inventaires d'ouverture	3 584 438	x	274 976	.	x
<b>Production total</b>	<b>3 238 115</b>	<b>x</b>	<b>225 855</b>	.	<b>x</b>
<b>Ventes totales</b>	<b>3 444 878</b>	<b>x</b>	<b>252 549</b>	.	<b>x</b>
Ventes domestiques	3 158 087	x	249 439	.	x
Ventes aux magasins des navires et des aéronefs et aux ambassades étrangères au Canada	x	x	2 203	.	..
Exportations <sup>5</sup>	x	x	907	.	.
Ajustements	119 531	x	16 501	.	.
Inventaires de fermeture	3 497 206	x	264 783	.	x
<b>Total cumulatif</b>					
<b>Production total</b>	<b>24 682 168</b>	<b>x</b>	<b>1 773 504</b>	.	<b>x</b>
<b>Ventes totales</b>	<b>24 635 882</b>	<b>x</b>	<b>2 056 599</b>	.	<b>x</b>
Ventes domestiques	22 885 569	x	2 022 622	.	x
Ventes aux magasins des navires et des aéronefs et aux ambassades étrangères au Canada	x	x	16 784	.	..
Exportations <sup>5</sup>	x	x	17 193	.	.
Ajustements	39 296	x	143 212	.	.

1. Cigarettes qui contiennent du tabac incluant le paquet régulier et grand format ainsi que les variétés filtrées à bout uni.

2. Tabac haché fin destiné à la fabrication de cigarettes.

3. Feuilles de tabac non fabriqué empaquetées pour ventes au détail.

4. Code de classification type des biens (CTB).

5. La quantité de marchandise produite et vendue par les manufacturiers Canadiens destinée aux marchés étrangers et qui n'est pas sujette aux taxes d'accise. Pour le total des exportations des produits du tabac consultez Exportations par marchandises, numéro 65-004-XPB au catalogue.

. indisponible pour toute période de référence

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

---

## Concepts, méthodologie et qualité des données

---

Cette publication présente les résultats de l'enquête Production et disposition des produits du tabac. Cette enquête mesure mensuellement la quantité des produits du tabac que produisent et vendent les fabricants canadiens. La population cible de cette enquête comprend tous les fabricants canadiens de cigarettes et d'autres produits du tabac tels qu'ils sont définis dans la Classification type des biens (CTB).

### Méthodologie générale

On recueille les données mensuellement au moyen d'un processus envoi/retour par la poste. On envoie aux répondants un questionnaire par la poste en plus de leur donner l'option de déclaration par collecte électronique des données (CED) dans un format courant. Les données reçues sont soumises à une édition manuelle et automatique afin de repérer les erreurs et les incohérences ainsi qu'à un suivi auprès des répondants par téléphone ou télécopieur, au besoin. On effectue également un suivi lorsque des rapports sont manquants après une période prédéfinie. Les données manquantes sont imputées. Par ailleurs, on applique différentes règles de confidentialité à toutes les données avant de les publier afin d'éviter la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, les données sont supprimées afin d'éviter la divulgation directe ou par recoupement de données identifiables.

En circonstances normales, on recueille les données, on les inscrit, on les vérifie, on les met en tableau et on les publie dans les 4 à 5 semaines suivant le mois de référence.

### Révisions

On peut réviser les données pour inclure des renseignements modifiés ou de l'information déclarée par les répondants qui est reçue après la fin d'un cycle de collecte. Les révisions sont diffusées pendant les périodes subséquentes et représentées dans les séries stockées dans CANSIM ainsi que dans les tableaux de cette publication.

### Exactitude des données

La méthodologie utilisée pour cette enquête est conçue de manière à favoriser l'exactitude des données. Puisqu'on recueille les données de tous les fabricants canadiens de produits du tabac, les estimations qui en découlent ne sont pas exposées à des erreurs d'échantillonnage. Cependant, les résultats sont toujours sujets aux erreurs non liées à l'échantillonnage qui sont associées à la couverture, à la non-réponse, à la déclaration inexacte et au traitement. On minimise le nombre d'erreurs liées à la couverture en incluant dans l'enquête tous les fabricants connus de produits du tabac au Canada. Le taux de non-réponse de cette enquête est habituellement de zéro. On tente par tous les moyens de repérer les déclarations inexactes et les erreurs de traitement.

De plus, on analyse la cohérence des données et on les compare aux conditions économiques de l'industrie ainsi qu'aux tendances de l'industrie au moyen d'enquêtes telles que l'Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (numéro d'enquête 2101).

### Erreurs liées à la couverture :

La liste d'entreprises comprises dans l'enquête sur le tabac est dérivée de l'Enquête annuelle des manufactures (EAM). Cela peut entraîner une couverture incomplète dans les enquêtes infra annuelles, car il faut 15 mois pour compiler et publier les résultats de l'EAM. On minimise toutefois cette incomplétude en utilisant des données préliminaires tirées du cadre de l'EAM, des commentaires provenant de l'Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (EMIM) et d'autres sources telles que des revues professionnelles et des articles de journaux.

### **Non-réponse :**

Il est possible que certains répondants ne puissent pas fournir de renseignements pour de nombreuses raisons (p. ex. incendie, vol, grève, difficultés économiques, etc.), tandis que certains autres peuvent être en retard en ce qui a trait à leur déclaration. Pour minimiser la non-réponse, on effectue un suivi exhaustif auprès des non-répondants par téléphone ou par télécopieur. On impute les données des unités non répondantes au moyen des tendances de l'industrie et d'autres renseignements connexes. On révisé les données à une date ultérieure lorsque l'on reçoit les questionnaires remplis après la fin d'un cycle de collecte.

### **Réponses inexactes :**

Cette erreur peut être causée par un questionnaire mal conçu, par l'incapacité du répondant à fournir les renseignements demandés ou par la mauvaise interprétation des questions de l'enquête en raison de difficultés liées aux définitions. Pour réduire la fréquence de ces erreurs, le format du questionnaire et les termes qui s'y trouvent sont passés en revue de temps en temps et modifiés en fonction de la rétroaction des répondants et des utilisateurs des données. On rappelle également aux répondants l'importance de leur contribution et de l'exactitude des renseignements déclarés.

### **Erreurs liées au traitement :**

Ces erreurs peuvent survenir à différentes étapes du traitement des données d'enquête telles que la saisie, la vérification, l'édition et la mise en tableau des données. On examine les données afin de repérer de telles erreurs au moyen d'une vérification automatisée et d'un examen analytique effectué par des experts en la matière. On soumet les données recueillies à plusieurs contrôles pour vérifier la cohérence interne et la comparabilité au fil du temps.

## **Définitions**

### **Production totale**

La production totale correspond à la quantité de produits fabriqués au Canada pendant la période de référence. Ces produits peuvent être vendus au Canada, exportés afin d'être vendus dans des marchés étrangers ou conservés dans les stocks.

### **Total des ventes**

Les ventes correspondent à la quantité de produits fabriqués et vendus au Canada avec ou sans droits, ainsi qu'à ceux qui sont exportés vers des marchés étrangers afin d'être vendus.

### **Ventes intérieures**

Les ventes intérieures correspondent à la quantité nette de produits fabriqués et vendus au Canada pendant la période de référence et assujettis aux taxes d'accise. Elles comprennent les ventes aux grossistes, aux détaillants et aux établissements du Canada, après déduction des retours. Les échantillons sont également compris.

### **Ventes aux magasins des navires, des aéronefs et aux ambassades étrangères au Canada**

Ces ventes correspondent à la quantité de produits fabriqués et vendus au Canada qui ne sont pas assujettis aux taxes d'accise. Elles comprennent les ventes aux magasins des navires et des aéronefs ainsi qu'aux boutiques aux frontières ainsi qu'aux ambassades étrangères situées au Canada.

### **Exportations**

Ces ventes correspondent à la quantité de produits fabriqués et vendus par des fabricants canadiens dans des marchés étrangers qui ne sont pas assujettis aux taxes d'accise. Elles comprennent les ventes aux diplomates se trouvant à l'étranger ainsi que les transferts aux stocks détenus à l'étranger durant le mois pendant lequel le transfert a eu lieu. Les ventes faites à partir des stocks détenus à l'étranger sont exclues.

### **Stocks (au début et à la fin de l'exercice)**

L'enquête sur le tabac ne tient compte que des stocks intérieurs. Les stocks détenus à l'étranger par des fabricants canadiens sont consignés comme des exportations pour le mois pendant lequel le transfert aux stocks a eu lieu.

Les stocks à la fin de l'exercice correspondent aux stocks redressés au début de l'exercice en plus de la production totale, après redressements et déduction des ventes totales.

### **Ajustements**

Les ajustements incluent toutes les transactions pour lesquelles il n'y a pas eu de vente, telles que celles qui concernent les produits avariés, détruits, volés, recyclés ainsi que les ajustements aux stocks. Ces ajustements peuvent être positifs ou négatifs.

Des renseignements plus détaillés sont disponibles dans le tableau CANSIM 301-0003 de l'Enquête annuelle des manufactures. Pour une question précise, communiquer avec la Section de marketing et de la diffusion, Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6 (téléphone : 1 866 873-8789 ou (613) 951-9497; télécopieur : (613) 951-9499; Internet : [manufact@statcan.ca](mailto:manufact@statcan.ca)).